

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



Date de réception	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
-------------------	--	---------------------

1. Intitulé du projet

Aménagement de la zone d'activités "Les Coquerilles" à HERICOURT

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Communauté de communes du Pays d'Héricourt

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Fernand BURKHALTER, Président

RCS / SIRET 247 000 722 000 7 A Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°33	Emprise du projet inférieure à 10 ha et SHON créée inférieure à 40 000m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'une nouvelle zone d'activités sur la commune d'Héricourt, accessible à partir de la zone d'activités des Guinnottes 2, et située en bordure de la RD 438; le terrain d'emprise est inférieur à 10ha et il est composé, actuellement, d'une zone de quelques espaces de pré de fauche envahis peu à peu par l'enfrichement en taillis et un petit espace boisé. L'opération envisagée ne touche pas la forêt du Mont Vaudois située en amont du site.

4.2 Objectifs du projet

Les deux zones d'activités des Guinottes sont aujourd'hui commercialisées, les trois dernières parcelles étant sous réservation ou compromis de vente. De nouvelles demandes de terrain aménagé, émanant d'entreprises désireuses de se développer ou de s'installer à Héricourt sont parvenues récemment à la Communauté de communes qui ne peut y répondre s'il n'y a pas création d'une nouvelle zone d'activités.

La zone d'activités dite "des Coquerilles" a pour objet de répondre à ces demandes et permettre ainsi la poursuite du développement économique du Pays d'Héricourt.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Outre les travaux de viabilisation classique qui seront réalisés à partir des voies et réseaux existants à l'entrée du site, d'importants travaux de terrassement auront pour objet de créer, sur un site en sensible déclivité, des plateformes rocheuses adaptées à l'implantation de bâtiments industriels ou artisanaux.

A noter que la maîtrise foncière du site ne posera aucune difficulté dans la mesure où plusieurs parcelles sont dès à présent propriétés de la Commune d'Héricourt d'une part, et de la SOCAD d'autre part, et que la majeure partie du site appartient à un propriétaire qui s'est déjà déclaré favorable à la cession à la Communauté de communes du Pays d'Héricourt.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agira d'une zone d'activités classique avec une gestion des voies et réseaux par la collectivité et les concessionnaires compétents.

A noter que les eaux pluviales seront gérées par un réseau de noues et bassin de rétention dimensionnés de façon à ne pas aggraver les ruissellements sur les terrains situés en aval du site.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager
Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise foncière de l'opération : 9,80ha (hectares) Surface à déboiser ou défricher: 3,8ha (hectares) Longueur de voirie projetée: 750 ml (mètres linéaires) Estimation des surfaces commercialisables: 7,8ha (hectares) Coordonnées du site (Lambert 2): longitude : 933230 - latitude: 297250 <i>SHON : Voie attestation ci-jointe</i>	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___

Lat. ___° ___' ___" ___

Lieu-dit Aux Coquerilles - Commune
d'Héricourt

Parcelles cadastrées Section AL n°:
1 (pour partie) - 2 -- 3 - 252 - 253 -
254 (pour partie) - 255 - 256 - 700 -
703 - 713 - 751 - 752 - 758 - 762 - 768 -
770 - 772 (pour partie) - 775

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___

Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___

Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Héricourt

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Travaux de création et viabilisation d'une zone d'activités

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

prés, bois et taillis

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de la Commune d'Héricourt approuvé en 2011 et modifié le 2 décembre 2014
Le site projet est classé en zone 1AUY.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucun prélèvement d'eau.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eu égard à la nature des sols sur ce site, il n'y aura pas d'impact sur les masses d'eau souterraine.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est prévu à l'équilibre déblais-remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas à notre connaissance.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement exploité majoritairement en prairies-pâturages lesquels seront supprimés
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas concerné non plus par des risques naturels
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'opération d'aménagement de la zone d'activités n'est pas concernée et ne peut engendrer des risques sanitaires.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet n'est pas située à proximité immédiate de zones d'habitat. Les travaux de terrassement et de viabilisation engendreront des nuisances sonores très ponctuelles dans le temps. Quant aux activités futures, elles seront sélectionnées en fonction de leur capacité d'intégration dans le site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération d'aménagement ne générera pas d'odeurs particulières et ne sera pas concerné par des nuisances olfactives
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de terrassement et viabilisation seront susceptibles de produire des vibrations, mais celles-ci seront très limitées dans le temps.	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			<p>Le projet engendrera des émissions lumineuses du fait de l'éclairage public et des enseignes des futurs bâtiments.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>			<p>Il n'y aura ni rejets polluants, ni rejets hydrauliques lors des travaux d'aménagement qui seront contrôlés dans le cadre d'une charte de chantier vert.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			<p>Idem ci-dessus</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			<p>Le projet ne portera pas atteinte au patrimoine architectural et culturel. Sur le plan archéologique, un diagnostic sera préalablement effectué sous le contrôle de la DRAC; Au niveau du paysage, un soin particulier sera apporté au traitement des espaces verts publics ou privés.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>			<p>Comme indiqué en page 5, la réalisation du projet engendrera la perte de surfaces de quelques prés de fauche. En ce qui concerne l'urbanisme, le site est classé en zone AUy; il est donc destiné à être aménagé en terrains constructibles.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site est au pied du Mont Vaudois, sur son versant Sud.

Au sud, il est longé par la RD438 qui constitue une rupture importante avec les zones urbaines d'Héricourt, tout en offrant un effet "vitrine" aux zones existantes (ZA des Guinottes 1 et 2) ou à créer (ZA des Coquerilles).

Au nord, la forêt du Mont Vaudois n'est pas touchée par le projet.

A l'est, la ZA des Guinottes 2 a été aménagée en 2011/12, et est actuellement en phase d'exploitation.

Enfin, à l'ouest, un espace agricole avec de l'habitat diffus restera séparé du projet par une route existante et un espace naturel tampon qui sera maintenu lors de l'aménagement de la zone d'activités.

Le site, occupé principalement par quelques espaces de pré de fauche, comprend aussi une zone d'enrichissement en taillis et quelques bosquets; il ne présente aucun intérêt particulier au niveau faune-flore, et ne justifie donc pas, aux yeux de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt, la réalisation d'une étude d'impact.

Il faut ajouter qu'il est très éloigné des sites Natura 2000, ZNIEFF ou tout autre périmètre de protection.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

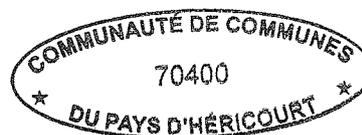
Fait à

HERICOURT

le, 16 juillet 2015

Signature

Le Président de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt,
Fernand BURKHALTER



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique			
Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel		@	

Personne morale					
Nom	Communauté de communes du Pays d'Hericourt		Prénom	CCPH	
Adresse du siège social					
Numéro	3	Extension	Nom de la voie		
	Rue Martin Niemöller				
Code postal	70400	Localité	HERICOURT	Pays	FRANCE
Tél.	03 84 46 98 70		Fax	03 84 46 98 71	
Courriel	contact		@ payshericourt.fr		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande					
Nom	VRILLACQ		Prénom	Fabrice	
Qualité	Directeur Général des Services				
Tél.	03 84 46 98 70		Fax	03 84 46 98 71	
Courriel	Fabrice.vrillacq		@ payshericourt.fr		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

MANDATAIRE DU ROA:

SOCAD
BPL7
70001 VESOUL Cedex

Tel: 03 84 76 94 30

Fax: 03 84 76 01 19

@: socad@socad-vesoul.com

Chargé d'opérations SOCAD:

Léo DELON

Tel: 03 84 76 94 30

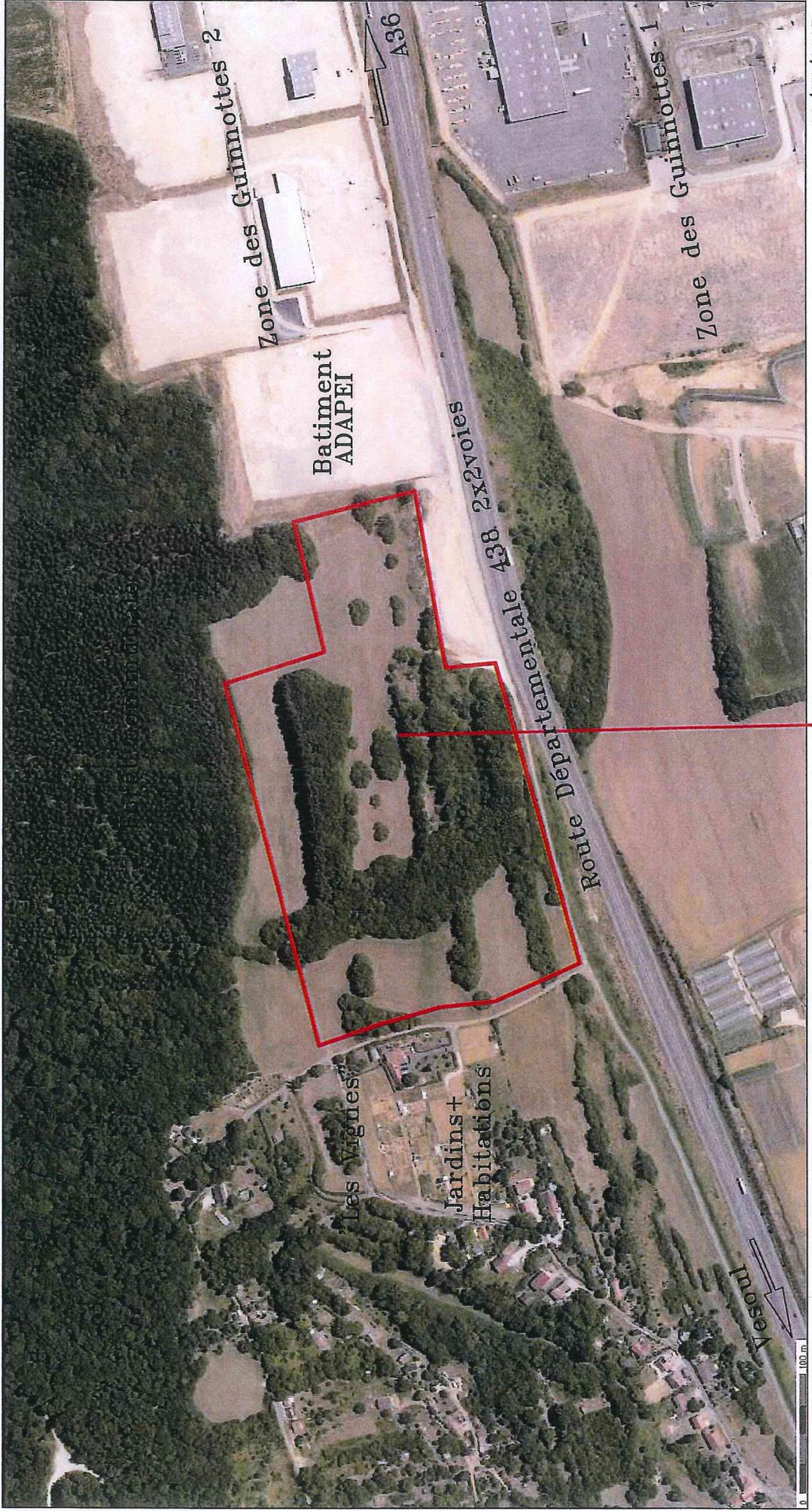
@: laetitia.vaitot@socad-vesoul.com

70- Ville d'HERICOURT

Zone d'Activités des Coquerilles

PLAN DES ABORDS DU PROJET

Echelle : 1/5000e



Projet de Zone des Coquerilles

03/07/2015



70	Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
	Zone d'activités des Coquerilles
Annexe : Scénario 2	ECHELLE : 1/1500e

Surface à déboiser : 3,8 ha environ

Coordonnées du site : (Longitude) longitude : 933230
Latitude : 297250

Notes : les superficies exactes seront définies après les opérations de travaux

Plan établi en Juin 2015 par le cabinet DELPLANQUE - Géomètre Expert à HERICOURT

Emprise des travaux (9ha80environ)

Talus en déblai

Talus en remblai

Voirte projetée (750 mètres)

70- Ville d'HERICOURT

Zone d'Activités des Coquerilles

Photographie Environnement lointain



Photo 1 : 3 Juillet 2015

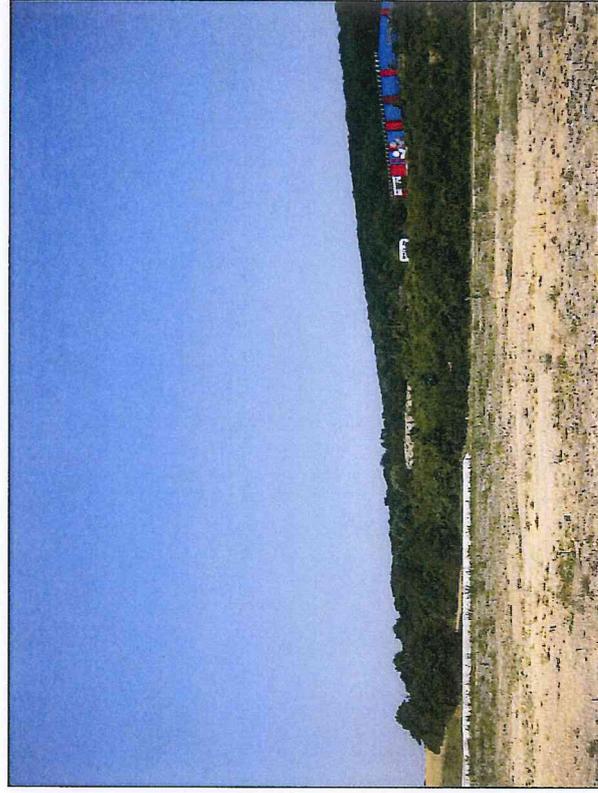
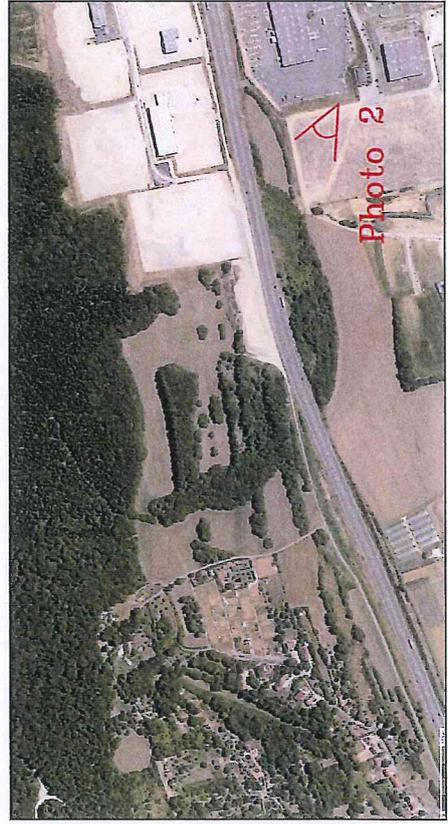


Photo 2 : 3 Juillet 2015



70- Ville d'HERICOURT

Zone d'Activités des Coquerilles

Photographie Environnement Proche

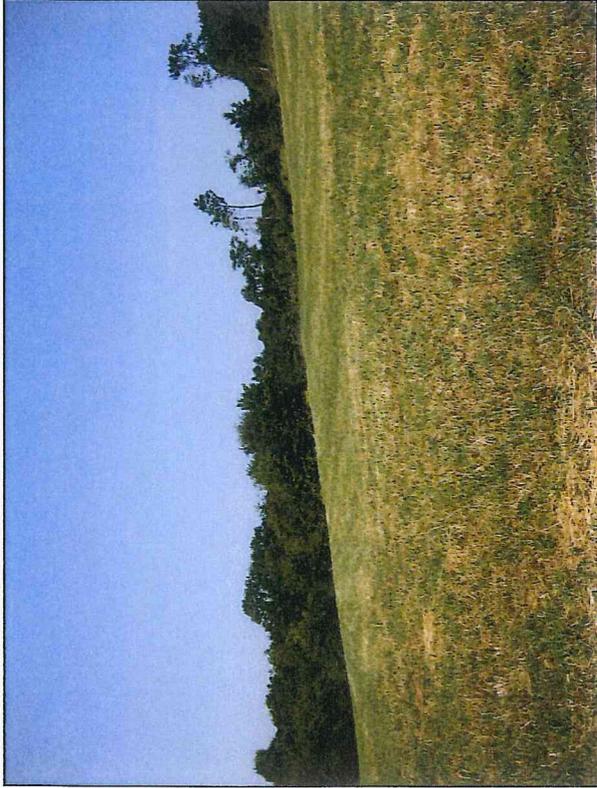


Photo 3 : 3 Juillet 2015

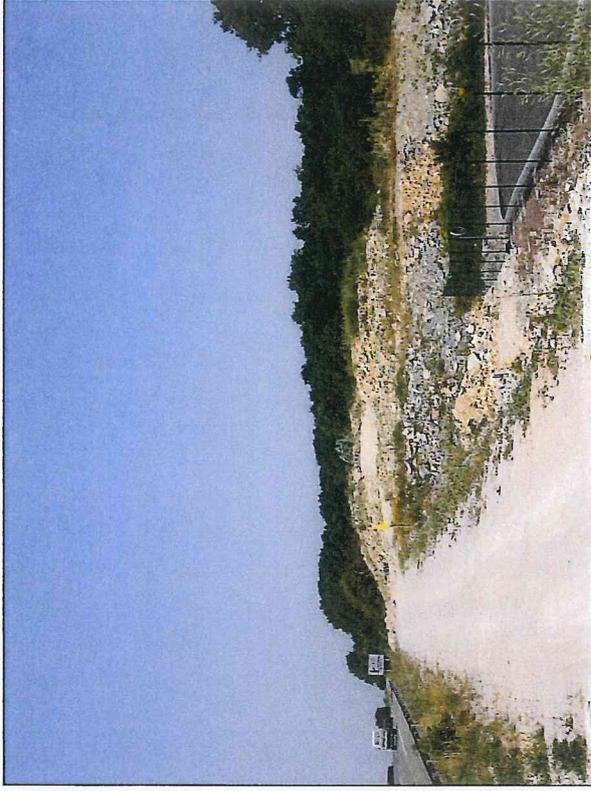
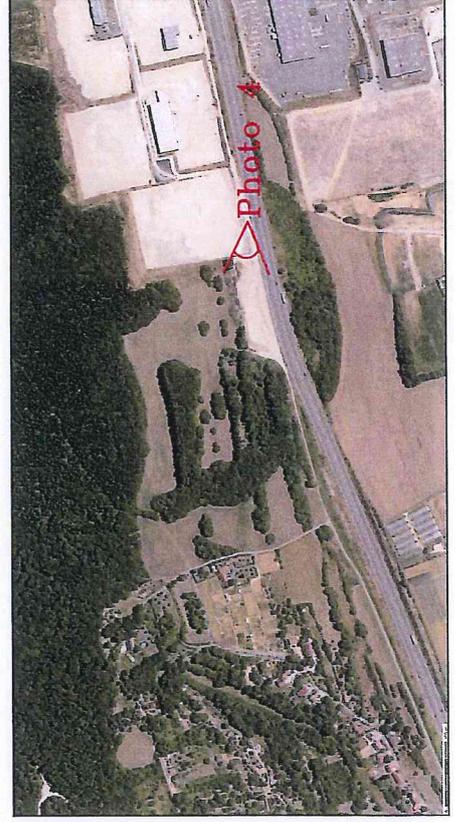
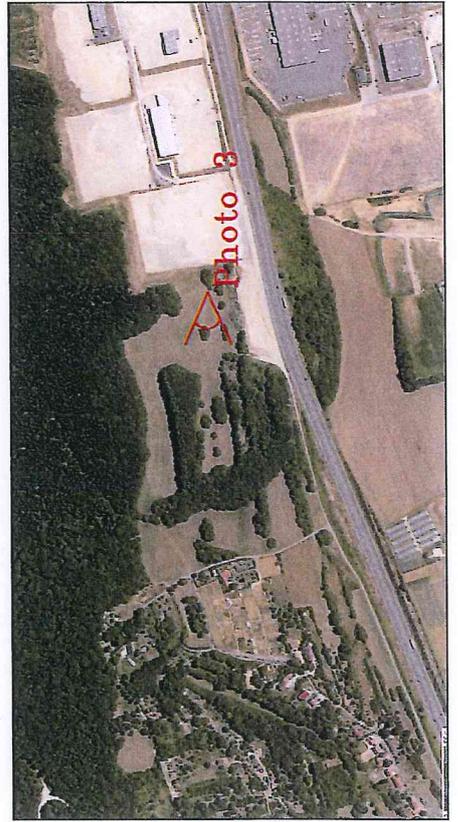
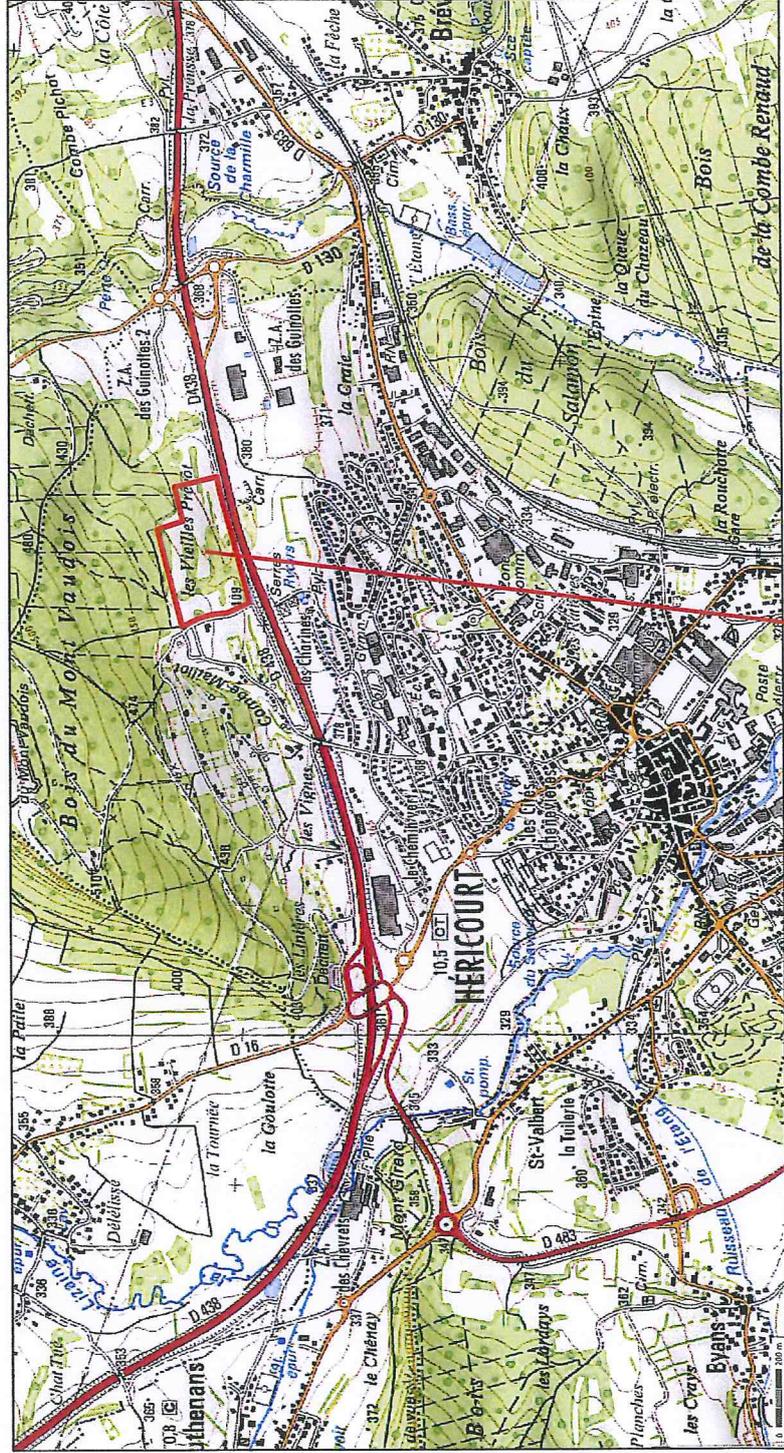


Photo 4 : 3 Juillet 2015



70- Ville d'HERICOURT
Zone d'Activités des Coquerilles

PLAN DE SITUATION
Echelle : 1/25000e



Projet de Zone des Coquerilles